

PV du Conseil municipal du 15 décembre 2022 : nos remarques

Expéditeur : Fanny Mezaguer (fanny.mezaguer@yahoo.com)

À : secretariat@ville-etrechy.fr

Cc : dgs@ville-etrechy.fr; gery.skrzypczyk@gmail.com; rmlcocq@aol.com

Date : mardi 31 janvier 2023 à 22:57 UTC+1

Bonsoir madame,

la lecture exhaustive du PV du dernier Conseil municipal appelle quelques remarques de notre part, à savoir :

Mise à jour du tableau des effectifs

- Nous ne retrouvons pas la synthèse sur l'échange important relatif au fait que M. Auroux semblait disposer d'un document différent du nôtre et que nous n'avons pas retrouvé dans nos bannettes.
- Sur l'échange d'infos préalables au conseil municipal qui permettrait de ne pas perdre du temps en conseil il n'apparaît pas que nous contactons notre maire quand il le faut notamment et citons l'exemple de la non extinction des lumières du stade après 22h00 et pour laquelle vous nous aviez sans doute en spam.
- L'échange avec Mme Borde n'est pas complet car nous n'accusons pas M. le Maire de malhonnêteté et demandons à Mme Borde de bien réécouter la bande et disons seulement qu'il y a des choses cachées dans le tableau.

Délib 78 :

- il y a eu une inversion, M. Skrzypczyk a dit en séance « avoir retrouvé l'investissement , mais pas le fonctionnement » c'est l'inverse qui a été écrit sur le PV.
- L'explication entre Mme Mezaguer et Mme Villatte sur le coût des spectacles n'est pas retraduite pour une bonne compréhension. Nous proposons cette formulation pour plus de clarté :

Madame Mezaguer : on peut trouver des spectacles gratuits (la troupe ne demande rien d'autre que se faire connaître) mais elle est contre la gratuité des spectacles, ce qui n'est pas une solution dit elle (un minimum symbolique peut et doit être demandé).

Délib 81 :

Lors de l'échange de Mme Borde sur les places de parking et notamment les places ventouses, il a été cité un commerçant en particulier et cela n'apparaît pas dans le PV.

Délib 83 :

Lors de cette délibération nous avons été très attentifs aux précautions prises envers les riverains de la zone désenclavée, mais nous ne retrouvons pas la fin de commentaire de M. le Maire.

Monsieur GARCIA : (suite à la question de Mme Moreau) : c'est la dernière acquisition avant le désenclavement, mais il existe des craintes dans le quartier sur ce désenclavement.

>>>> nous avons compris ceci : On ne fera pas ce désenclavement sans faire une réunion d'information/concertation préalable avec les riverains de plus cela passe aussi par la C.C. notre partenaire.

Questions diverses :

1. petites villes de demain

La réponse ne semble pas complète, il semble que M. le Maire ait précisé qu'aucune ville n' en a exprimé le besoin.

3. Portillon

Il manque la précision importante qui est la date annoncée d'ouverture qui est au 1er trimestre 2023 (même si M.le Maire pense qu'avec la SNCF on peut avoir des surprises...)

Enfin, commentaire annexe sur la délib 77 :

M.Lecocq ayant fait la remarque sur le CIG vous vous proposiez de lui apporter une précision sur le fait que CIG assurait ou pas le véhicule volé ?. Nous n'avons pas reçu d'information sur le sujet depuis.

En vous remerciant de bien vouloir les prendre en considération.

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer pour EES